



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal
Séance du 1^{er} mars 2024 – 19 heures
Convocation du 23 février 2024
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 059-215904897-20240301-DCM_20240301_05-BF



Membres en exercice : 27
Présents : 21
Absents Excusés Représentés : 2
Absents : 4

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER – Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÉ.

Étaient absents excusés représentés : Mme Mr LANGELIN représenté par Salvatore BELLU – Angélique DHINNIN représentée par David MORTREUX.

Étaient absents : Mmes Mrs Aurélie PETIT – Clémence BARBIER – Gaëtan GRARD – Sébastien MANCHE.

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire
Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1^{ère} Adjointe

DCM_20240301 – 05 – Présentation et vote du compte administratif de la commune – Exercice 2023

Le total des dépenses et des recettes des sections d'investissement et de fonctionnement pour l'exercice 2023 est le suivant :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	1 803 134,83 €	3 566 884,73 €
Recettes	2 637 236,35 €	3 794 084,01 €

Le résultat d'exercice est de + 834 101,52 € en investissement et de + 227 199,28 € en fonctionnement, soit un total de + 1 061 300,80 €. Compte tenu du résultat de clôture de l'exercice 2022 qui était de – 208 157,06 € en investissement et de + 78 040,28 € en fonctionnement, le résultat de clôture de l'exercice 2023 est de + 625 944,46 € en investissement et de + 305 239,56 € en fonctionnement, soit un total de + 931 184,02 €.

Les montants des :

- Dépenses Engagées non Mandatées (DENM) s'élève à 2 114 301 €.
- Restes à Réaliser (RAR) s'élève à 1 306 357 €.

Le Conseil municipal ayant délibéré sur le compte de gestion 2023 qui a été approuvé à 21 voix pour, 2 abstentions, il est proposé aux élus d'approuver le compte administratif de la commune pour l'exercice 2023. Pour ce point, le Conseil municipal a élu Mme Karine SKOTAREK présidente de séance et M. Alain Mension, Maire, s'est retiré de la salle de réunion lors du vote des élus.

Adopté à 20 voix pour, 2 abstentions.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
1^{ère} Adjointe,

Le Maire,

Karine SKOTAREK

Alain MENSION

Publié sur le site internet le 07 mars 2024